

Make it in Germany

Travailler en Allemagne : le site web officiel pour la main-d'œuvre qualifiée

www.make-it-in-germany.com





Travailler. Se former. Faire de la recherche. Créer son activité. En Allemagne.

De nouvelles perspectives : « Make it in Germany » vous fait découvrir les possibilités et les perspectives professionnelles offertes par le marché allemand du travail et de la formation.

Quick-Check : Vous voulez travailler, créer votre activité ou faire de la recherche en Allemagne : faites le point sur vos chances, avec le Quick-Check.

Offres d'emploi : Cette rubrique vous propose une liste de postes à pourvoir. Chaque offre est reliée au site de l'entreprise, où vous pouvez postuler immédiatement et très facilement.

Visa : La rubrique Visa fournit des informations simples et claires sur les différentes possibilités de venir en Allemagne.

Des interlocuteurs dans le monde entier : Trouvez l'adresse du service ou de l'organisme compétents le plus proche de chez vous.



S'installer. Se loger. Vivre. En Allemagne.

Intégration : Trouvez votre bonheur en Allemagne et devenez membre à part entière de notre société. Découvrez de plus près notre pays et ses traditions. Maîtriser l'allemand est par ailleurs une des clés pour réussir son intégration.

Défis : Des travailleurs qualifiés étrangers vous racontent comment ils ont réussi à relever les défis qui se sont posés à eux.

Logement : De la recherche d'un logement, en passant par la signature du bail jusqu'au déménagement, « Make it in Germany » vous montre comment vous installer en Allemagne.

Écoles et jardins d'enfants : Découvrez ce qu'a l'Allemagne à vous proposer en matière d'accueil et d'éducation des enfants.

Banques et assurances : Jouez la sécurité : des informations complètes pour vous protéger et pour sécuriser votre avenir.



Les services de « Make it in Germany »

Hotline « Travailler et vivre en Allemagne » : Parlez-nous, appelez-nous ! L'assistance téléphonique est à votre disposition en plusieurs langues, du lundi au vendredi, sous le numéro **+49 30 1815-1111**.

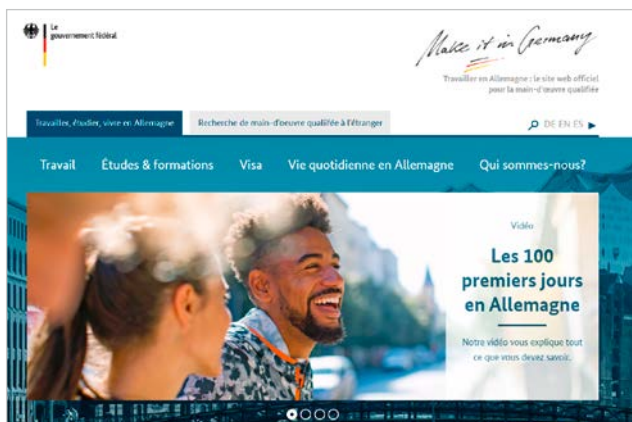
Migration Support Center (VWC) : Posez vos questions par **e-mail** ou utilisez la **fonction chat**. Les experts de « Make it in Germany » sont à votre écoute du lundi au vendredi.

Médias sociaux : Suivez [@MakeitinGermany](https://twitter.com/MakeitinGermany) sur Twitter et recevez les dernières informations concernant le travail, la formation et la vie en Allemagne. Vous pouvez également poser vos questions par tweet aux experts de « Make it in Germany ».

Bulletin d'information « Make it in Germany » : Vous recevrez les informations les plus importantes concernant l'immigration de la main-d'œuvre qualifiée ainsi que de l'intégration en Allemagne.

Travailler en Allemagne : le site web officiel pour la main-d'œuvre qualifiée

www.make-it-in-germany.com est le portail multilingue du gouvernement fédéral à l'adresse de la main d'oeuvre venant de l'étranger. Il indique aux candidats à l'immigration comment réussir leur parcours, depuis les démarches à effectuer dans leur pays d'origine jusqu'à l'arrivée et aux premiers pas en Allemagne.



Vous êtes en quête de nouveaux défis, de nouvelles perspectives de formation, de nouveaux horizons professionnels ? Ou bien vous êtes chef d'entreprise, et vous êtes à la recherche de l'élément international qui renforcera votre équipe ? « Make it in Germany » offre des informations complètes aux :

- **Travailleurs qualifiés étrangers**
- **Candidats étrangers à des études ou à une formation professionnelle en Allemagne**
- **Entreprises et employeurs allemands**
- **Organismes allemands et étrangers**



Le
gouvernement fédéral



Mentions légales

Édité par

Ministère fédéral de
l'Économie et de l'Énergie (BMWi)
Service de la communication
11019 Berlin
www.bmwi.de

Mise à jour

Avril 2019

Impression

MKL Druck GmbH & Co. KG,
48346 Ostbevern

Maquette et fabrication

PRpetuum GmbH, 80801 Munich

Photos

BMWi

Cette brochure est publiée dans le cadre des activités de communication du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie. Elle est diffusée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Sa distribution lors de rassemblements électoraux ou à des stands de partis politiques est interdite. Est également interdite toute modification de son contenu par insertion, impression ou collage d'informations d'autre provenance ou de messages publicitaires.

